

Pont aérien entre la Chine & la France pour 600 millions de masques

Six cents millions de masques chinois, dont 74 millions de FFP2, les protections respiratoires les plus performantes.

C'est l'objectif **spectaculaire** du marché qu'est en train de passer la France avec des fabricants de la région de **Shenzhen** .

Obligé de reconstituer des stocks quasi vides, pouvant mettre en danger la vie des Français, le gouvernement veut un « **pont aérien** » avec la Chine.

Des **appareils respiratoires** sont aussi prévus, mais les tests du coronavirus sont en suspens .

La rotation des avions pourrait durer près de 14 semaines, suivant la rapidité de la production en Chine.

Un avion-cargo doit décoller le 29 mars, pour rapporter dix millions de masques. Un autre le 31 mars, avec autant.

Il a fallu raccourcir les délais, trouver les premiers trajets, sans avoir les garanties sur la qualité des livraisons à venir. Un marché interministériel d'affrètement en urgence a été passé le week-end des 21 et 22 mars, avec quatre vols - à 1,5 million d'€ l'aller-retour - de 10 millions de masques chacun. La Direction des achats de l'Etat (DAE), qui relève du ministre des finances et des comptes publics achète sous l'autorité du premier ministre.

Le problème est de faire voler des avions, dans une situation « *de chaos* ».

Avico, le courtier privé de la Défense qui a fait une trentaine de vols de rapatriement de Français depuis l'étranger, a tenté de trouver un avion juste après l'appel gouvernemental, en vain.

Les cinq prestataires du ministère des armées pour les affrètements urgents de fret n'ont pas été sollicités pour ces vols de matériel médical. Il a donc été décidé de scinder le marché.

Pour l'acheminement, c'est **Geodis** qui en est chargé. Geodis doit trouver les appareils capables de ce pont aérien. L'agence nationale Santé publique France est responsable de l'approvisionnement en masques. L'ambassade de France à Pékin va vérifier la qualité de la production chinoise.

sources : *La Voix du Nord*, *Le Monde*, le premier ministre, Edouard Philippe, au



Sénat, le 25 mars.

Article réservé à nos abo

source : Article réservé à nos abonn